

À deux doigts de la coupure de courant

B.M., El Salvador

12 juin 2011

Mon époux s'est installé à son compte pour travailler comme consultant indépendant. Ce fut un choix difficile à faire car cela supposait de ne plus avoir de ressources financières fixes à la fin du mois. Saint Josémaria nous a fait plusieurs miracles après cette décision. Aujourd'hui je veux vous faire part du suivant : n'ayant pas d'entrées fixes mensuelles, nous ne

pouvions pas régler la facture de l'électricité du mois et nous accumulions une dette de deux mois. Après avoir été réglés par un client, je suis allée à la Compagnie d'électricité pour tout régulariser et le caissier me dit qu'il était au regret de m'annoncer que depuis ce matin-là l'ordre de nous couper le courant avait été donné. Je lui ai expliqué que n'étant pas encore rentrée chez moi je ne savais pas si le courant été coupé ou non. Il est allé vérifier. J'ai sur-le-champ prié saint Josémaria lui demandant de résoudre tout cela. Je n'avais pas suffisamment d'argent pour régler une remise en service ce qui par ailleurs demande du temps et donc deux ou trois jours sans électricité. Je venais de terminer cette prière lorsque le jeune caissier est revenu pour me dire que les agents qui devaient couper le courant n'avaient pas trouvé ma maison et que de ce fait ils n'avaient pas pu intervenir. Il est évident que

Notre Seigneur nous a accordé cette faveur à travers saint Josémaria. Voilà. Ce n'est qu'un miracle parmi tant d'autres que saint Josémaria a fait faire pour nous depuis que nous avons fait le choix dont j'ai parlé au début.

pdf | document généré
automatiquement depuis [https://
dev.opusdei.org/fr-ch/article/a-deux-
doigts-de-la-coupure-de-courant/](https://dev.opusdei.org/fr-ch/article/a-deux-doigts-de-la-coupure-de-courant/) (11
août 2025)